

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE
C .U.C.S.
DE SAINT MARTIN 2007 - 2012

COMMUNIQUER

ACCOMPAGNER

FEDERER

La Commune de Saint Martin a bénéficié d'un Contrat de Ville sur la période 2000 - 2006.

Elle s'inscrit dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale - CUCS, dispositif nouveau défini en comité interministériel des villes et du développement urbain du 9 mars 2006, pour une durée de 3 années reconductibles, 2007 - 2012.

Le projet du CUCS de Saint Martin constitue le cadre visant à mutualiser et à fédérer les moyens d'actions existants permettant au regard d'une mixité sociale, forte et riche, de réduire les écarts à travers un projet de développement social et urbain de l'île. Il doit également permettre de compléter ces moyens par des dispositifs nouveaux {organisations, structures, équipements...}.

S'agissant de la définition de la géographie prioritaire, des secteurs ont été retenus, notamment la ZUS de Quartier d'Orléans, de plus, compte tenu de la mobilité inter quartier observée, du caractère exigü et insulaire du territoire, de la continuité existante du tissu urbain, il est nécessaire de considérer la totalité du territoire de Saint Martin en catégorie I dans le cadre du futur dispositif CUCS. Il a été constaté que les actions menées à l'extérieur de la ZUS concourent fortement au développement social et urbain de celle-ci.

Le CUCS va porter une attention particulière sur la jeunesse, en s'intéressant aux améliorations possibles en faveur des enfants des établissements scolaires (accueil, activités péri et extra scolaire, alimentation, parentalité....).

Les publics en difficulté cherchant à s'insérer sur le marché de l'emploi pourront bénéficier d'un parcours spécifique adapté à leur profil, d'accompagnement sur l'entrepreneuriat... en partenariat avec les acteurs institutionnels.

L'axe santé sera présent dans toutes les thématiques du CUCS. L'équipe projet veillera à faciliter la coordination entre les structures existantes et celles prévues, en portant, par ailleurs, l'accent sur la formation des acteurs de santé dans les domaines du dépistage, des habitudes alimentaires et de la réglementation.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet CUCS, l'intégration et la citoyenneté feront l'objet d'une préoccupation permanente pour l'ensemble des acteurs ; ces actions développeront une meilleure adéquation entre culture, droits et devoirs.

Les besoins structurels devront être satisfaits afin d'offrir une meilleure qualité de vie. Il en est de même pour des pôles de rencontre où se développeront des activités culturelles, ludiques et sportives, proposant ainsi échanges, communication et information, les mieux adaptés au public visé.

Le CUCS veillera à ce que tous les moyens existants convergent afin d'atteindre les objectifs fixés, par un accompagnement optimal et une communication adaptée, pour le mieux être des usagers.

HABITAT ET CADRE DE VIE

Les opérations de RHI existantes souffrent d'un déficit d'information en direction des populations directement concernées, alors que les conditions de vie dans certains logements sont jugées précaires {60 cas de logements insalubres ont été recensés par la DSDS en 2005}. Le manque d'infrastructures collectives sur le territoire, une réorientation de la politique du logement, à savoir plus d'accession à la propriété et moins de locatif, ont été des moteurs de sur cet axe.

Eradication de l'habitat insalubre – R.H.I.

- ❖ Accompagnement social des opérations RHI
 - Accompagner les campagnes d'informations.
 - Sensibiliser les habitants et les acteurs associatifs et sociaux sur les changements qui vont s'opérer dans leur environnement proche.

Lutte contre l'habitat précaire

- ❖ Explorer les différents dispositifs permettant l'aboutissement des opérations d'amélioration de l'habitat
 - Expertiser les blocages sur les dossiers d'amélioration de l'habitat
 - Favoriser l'émergence de solutions à ces dossiers {titre de propriété, terrain en indivision, adaptation des règles d'attribution...}
 - Favoriser la mise en place d'un comité local spécifique
- ❖ Favoriser l'accession à la propriété
 - Financer les attributaires via les opérateurs sur les montages financiers
 - Diversifier l'offre pour l'accession à la propriété

Amélioration du Cadre de Vie

- ❖ Développer l'animation de quartier
 - Construire impérativement à très court terme, en concertation avec les acteurs et référents des différents quartiers, des équipements de proximité {maison de quartier, aires de jeux, espaces ludiques, aménagements urbains, LCR...}.
 - Inciter les associations à monter et conduire des projets d'envergure {programme d'animation annuelle et régulière du quartier avec l'ensemble des opérateurs}.
- ❖ Faciliter les déplacements inter quartier
 - Promouvoir l'élaboration un plan de déplacement urbain
 - Développer un système innovant de transport en commun

Opérateur : Services de l'Urbanisme, SEMSAMAR, DDE, Associations de quartiers

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

On observe à St Martin, surtout auprès des - de 25 ans, avec ou sans diplôme, et des chômeurs de longue durée, un taux de chômage élevé et en constante progression depuis quelques années. Les jeunes diplômés locaux, surtout sur le secteur touristique et malgré leurs qualifications, ont des difficultés à s'insérer durablement sur le marché du travail. Par ailleurs, certains jeunes se révèlent peu offensifs dans la recherche d'emploi et sont souvent réticents en matière de mobilité. Beaucoup de jeunes créateurs d'entreprises éprouvent de grosses difficultés à mettre en place leurs projets et à les pérenniser.

Accessibilité des jeunes au marché du travail

- ❖ Faciliter l'obtention des informations nécessaires à leur démarche d'insertion
 - Amener les usagers dans un espace, de proximité {mise en place de guichets uniques opérationnels, dans les 3 MJC de St Martin dans un premier temps}
 - Recruter et former de personnes ressources et référents du quartier, pouvant dialoguer, détecter, informer, guider, observer, orienter et accompagner les usagers dans leurs formalités.
 - Mettre en place des permanences des services publics de l'Etat et de la Collectivité.

Insertion des publics prioritaires

- ❖ Inciter et encourager la mobilité pour l'emploi et la découverte des métiers
 - Proposer un contrat de travail accompagné d'un circuit de « compagnonnage » dans l'entreprise {découvrir les différents corps de métier - St Martin} et à l'extérieur de l'entreprise {découverte d'autre corps de métier - Caraïbes ou Métropole} aboutissant à un diplôme de niveau V.
 - Proposer des stages de découverte des différents corps de métier
 - Redonner confiance et informer les entreprises sur l'embauche de personnels (contrat aidé, prime à l'emploi, parrainage...)
- ❖ Favoriser l'insertion de publics en difficulté sur le marché du travail.
 - S'assurer dans l'ensemble des marchés publics d'une clause d'insertion bénéficiant aux chômeurs.
 - Poursuite et amélioration de chantiers écoles et de chantiers d'insertions,
- ❖ Renforcer la formation professionnelle pour les publics échappant aux dispositifs existants.
 - Faciliter les déplacements
 - Aider à la mise en place d'un CFA

Redynamisation du secteur économique

- ❖ Soutien à l'entrepreneuriat
 - Aides à la création et aux démarches administratives
 - Mise en place de pépinières et de couveuses d'entreprises

Opérateurs : Services déconcentrés de l'Etat {ANPE, Mission Locale, DTEFP, ADI},
Chambres Consulaires, PFIL, Centres de Formation, Collectivité, Éducation Nationale, MGI

REUSSITE EDUCATIVE

Les chiffres des évaluations CE2, laissent apparaître un taux moyen de réussite {51,2 %, sur les Iles du Nord, par rapport à 72,4 % en France, année 2005}. La mauvaise maîtrise de la langue française et l'illettrisme expliqueraient, en partie, ces chiffres. Il est à noter que la totalité des établissements scolaires sont placés en zone d'éducation prioritaire - ZEP. Le manque chronique d'offre d'activités aux enfants après l'école favorise l'oisiveté et les conduites dérivantes.

Gestion du hors temps scolaire

- ❖ Développer les activités culturelles, sportives et artistiques dans les établissements scolaires.
 - Repenser les horaires de l'école afin de permettre aux élèves de bénéficier d'un temps de repas et de récupération confortable afin de permettre une meilleure amplitude pour les activités scolaires de l'après-midi.
 - Offrir à l'enfant un accueil organisé à l'école le matin, une inter classe mieux adaptée et une après classe durant laquelle il pourra aussi bien être aidé pour ses leçons et faire des activités sportives, culturelles ou artistiques, de son choix et ce, en facilitant l'accès aux enfants qui en le plus besoin.
 - Revoir la mise à disposition du personnel communal affecté dans les écoles pour permettre leur présence sur des créneaux spécifiques. Ces négociations avec le personnel autour de ces mesures devront nécessairement être accompagnées d'actions de formations.
 - Aider et accompagner à la recherche de financement visant les porteurs de projets désirant mettre en place des actions de type centre aéré (étendre le Contrat local accompagnement à la scolarité).

Lutte contre l'analphabétisation et l'illettrisme

- ❖ Poursuivre l'aide aux actions d'alphabétisation dispensée par les associations
 - Mettre en place des ateliers de renforcement linguistique, des actions de soutien et d'aide aux leçons dans le cadre des activités extra scolaires.
 - Aide aux associations proposant des modules d'apprentissage de la langue française du type Français Langue Etrangère - FLE.

- ❖ Faciliter l'accès et l'initiation aux langues étrangères
 - Favoriser l'accès aux outils nationaux existants
 - Faciliter l'accès aux outils locaux de communication (câble T.V, internet..)

Réussite éducative

- ❖ Equipe de réussite éducation - E.R.E
- ❖ Projet de réussite éducative - P.R.E

Animation sportive et culturelle

- ❖ Développer des actions dans les quartiers
 - Soutien logistique aux projets menés dans le cadre des activités dans les MJC ou futures maisons de quartiers.
 - Soutien aux projets d'animation dans les différents quartiers en privilégiant le regroupement des acteurs de terrain.

Opérateur : Foyer Socio Educatif des Collèges et du Lycée, MJC, ZEP des Iles du Nord, USEP, Service Péri Scolaire, Temps libre de l'Enfant...

LA SANTÉ

Saint Martin s'inscrit dans toutes les priorités de santé publique proposée dans le plan régional de santé publique pour la période 2006 - 2010. On notera plus particulièrement le taux de prévalence et d'incidence du SIDA parmi les plus élevé du territoire national. La détérioration de la prise en charge des femmes enceintes, entre autre, entraîne un taux de mortalité infantile de 29 pour 1000. Les dispositifs de droit commun, liés à l'accès aux soins, qui sont mis en œuvre ne répondent pas, toujours, aux spécificités locales. Il est noté l'absence de relais communautaires dans les quartiers. Les préoccupations relevées autour du développement des maladies comme le diabète ou l'obésité nécessitent de se pencher sérieusement sur la question des habitudes alimentaires.

Prévention et développement social

- ❖ Accès aux soins
 - Atelier Santé Ville - A.S.V

- ❖ Amélioration des habitudes alimentaires, surtout à destination du public scolaire.
 - Favoriser des actions d'information auprès des commerçants accueillant des jeunes ne bénéficiant pas de restauration.
 - Initier des campagnes d'information et de sensibilisation dans les écoles et les quartiers sur les risques liés aux mauvaises habitudes alimentaires {action petit-déjeuner, diabète...}
 - Favoriser la formation du personnel dans les restaurants scolaires {diététique, accompagnement au repas ...}

- ❖ Favoriser la santé sexuelle et reproductive surtout auprès des jeunes et des publics défavorisés.
 - Lutter contre les infections sexuellement transmissibles {SIDA, Hépatite...}, en mettant en place des campagnes d'informations grand public et dans les différentes communautés avec des personnes référents.
 - Information sur le handicap de l'enfant
 - Favoriser l'éducation des jeunes futurs parents
 - Encourager la planification familiale

- ❖ Faciliter l'accès aux soins des personnes
 - Accompagner les associations s'occupant socialement du parcours de santé du malade, des personnes âgées, des handicapés {ouverture de droit, réflexion sur les procédures de décision...}
 - Privilégier l'accès aux soins par les dépistages précoces et renforcer une meilleure coordination des acteurs de santé
 - Mise en place d'actions de formation des acteurs locaux sur la législation en vigueur {campagne auprès des professionnels de santé}

Opérateur : Centre Hospitalier LC Fleming, Sida Liaisons Dangereuses, Blue Moon, Santé Scolaire, Club Services, Sécurité Sociale, DSDS, Protection maternelle infantile.

CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Des foyers de la petite et moyenne délinquance, dite d'opportunité sont observés dans certains quartiers, les services de Gendarmerie restent très attentifs au développement de cette délinquance dans de nouvelles zones du fait qu'elle touche des sujets de plus en plus jeunes. La petite délinquance semble être ignorante de la loi et est installée dans une sorte de citoyenneté passive, elle ne semble pas consciente qu'elle évolue dans un état de droit. La cellule familiale reste relativement absente de l'éducation des jeunes. Il y a plus de 110 nationalités présentes sur St Martin avec une concentration communautaire forte dans certains quartiers, le tissu associatif apparaît comme le meilleur vecteur pour faciliter une intégration harmonieuse.

Lutte contre la délinquance et l'insécurité

- ❖ Encourager les actions attractives visant à occuper la jeunesse dans les quartiers en vue de leur épanouissement
 - Emergence d'un plan de développement social des quartiers, à partir des études existantes.

Prévention de la délinquance juvénile

- ❖ Favoriser le soutien à la parentalité
 - Relancer le réseau d'écoute et d'appui à la parentalité - R.E.A.P. à partir d'actions convergentes des associations
 - Apporter des moyens supplémentaires aux associations {formations des acteurs associatifs à la parentalité, recrutement de personnel, actions à l'intérieur des écoles, type école ouverte...}
 - Ville Vie Vacances - V.V.V.
 - Adultes Relais

Education à la citoyenneté et à intégration

- ❖ Accompagner les associations dans leurs démarches de sensibilisation à la citoyenneté {droits et devoirs}
 - Organiser des débats et conférences sur la citoyenneté
 - Relance des activités dans le cadre de l'opération semaine de la citoyenneté et de l'intégration
 - Actions incitatives des associations communautaires pour favoriser l'intégration
 - Réactiver la remise de la charte de citoyenneté aux primo arrivants

Contrat Local de Sécurité

- ❖ Comité local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
 - Aider à dynamisation de la convention police municipale/gendarmerie

Opérateur : BPDJ, CLSPD, ACED, Prévention spécialisée, PJJ, Associations Communautaires

ETUDES TRANSVERSALES

- ❖ Financement d'une étude socio démographique tenant compte de la santé
- ❖ Financement d'une étude pour un plan d'aménagement et de développement durable
- ❖ Financement d'une étude socio économique et urbaine sur l'ensemble de l'île

III – Pilotage – Suivi - Evaluation

Méthodologie d'élaboration du CUCS

Pour faire suite à cette réunion, des groupes de travail, composés des partenaires associatifs et ou privés, des services déconcentrés de l'Etat, des services de la Commune, ont été constitués par axe. Ils ont été chargés de décliner les enjeux en orientations stratégiques et de définir les principales actions à mettre en œuvre. Ce travail consistait à rechercher des synergies entre les actions mises en œuvre de part et d'autres et le dispositif de droit commun afin de tirer partie au mieux de la fonction de plus values qui sera attribuée au CUCS.

Méthodologie de suivi

Comité de Pilotage

Coprésidé par le représentant de la Collectivité et le représentant de l'Etat :

- ❖ Elabore sa stratégie annuellement
- ❖ Valide la programmation
- ❖ Définit et mobilise les moyens à mettre en œuvre pour la conduite du CUCS
- ❖ Mandate la conduite du projet et le comité technique
- ❖ Veille à la cohérence interne de l'ensemble du projet et de son articulation avec les autres outils de programmation et de planification
- ❖ Procède aux arbitrages politiques et financiers
- ❖ Arrête les procédures d'évaluation

Son travail est préparé en amont par un comité technique.

Comité Technique

Il est constitué par :

- ❖ Le Délégué CUCS St Martin, recruté par la Collectivité et co-missionné par l'Etat
- ❖ Le Délégué CUCS Etat, fonctionnaire en poste sur St Martin, il sera missionné par l'Etat
- ❖ Un référent projet par axe, missionné par le Comité de pilotage après accord de sa hiérarchie.

Il se réunit en autant de groupes de travail que d'axes, pour impulser les actions, pour définir les modalités d'accompagnement des porteurs de projets, pour s'assurer de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions :

Le délégué CUCS de St Martin est positionné en tant qu'interlocuteur privilégié du comité de pilotage, il est le garant, avec l'aide permanente du délégué CUCS Etat /chargé de mission, de la mise en oeuvre de la politique arrêté par ce comité . Il anime le comité technique.

Le référent projet est l'animateur de son axe et vient en appui aux délégués.

Rôle du délégué CUCS de St Martin

- Rapporteur et garant de la politique et des décisions arrêtées par le Comité de Pilotage Politique
- Soumet au comité de pilotage politique les actions arrêtées par le comité technique et présente la méthodologie de mise en œuvre, le financement et les modalités d'évaluation
- Coordinateur principal de l'élaboration, du suivi, et de l'évaluation du contrat
- Anime l'équipe des référents projets de manière collégiale pour la mise en œuvre opérationnelle du contrat
- Accompagne et assiste en permanence les référents projet dans leur mission
- Veille à la cohérence des actions dans leur ensemble et mène directement les actions transversales
- Assure le suivi financier du contrat
- Assure la coordination des services de la Collectivité

Rôle du délégué CUCS Etat/chargé de mission :

- S'assure à tout moment de la bonne cohérence du contrat avec les directives et les textes nationaux
- Assiste d'une manière permanente le délégué CUCS de St Martin
- Assure la coordination des services de l'Etat sous l'autorité du représentant de l'Etat

Rôle du référent de projet au sein du comité technique:

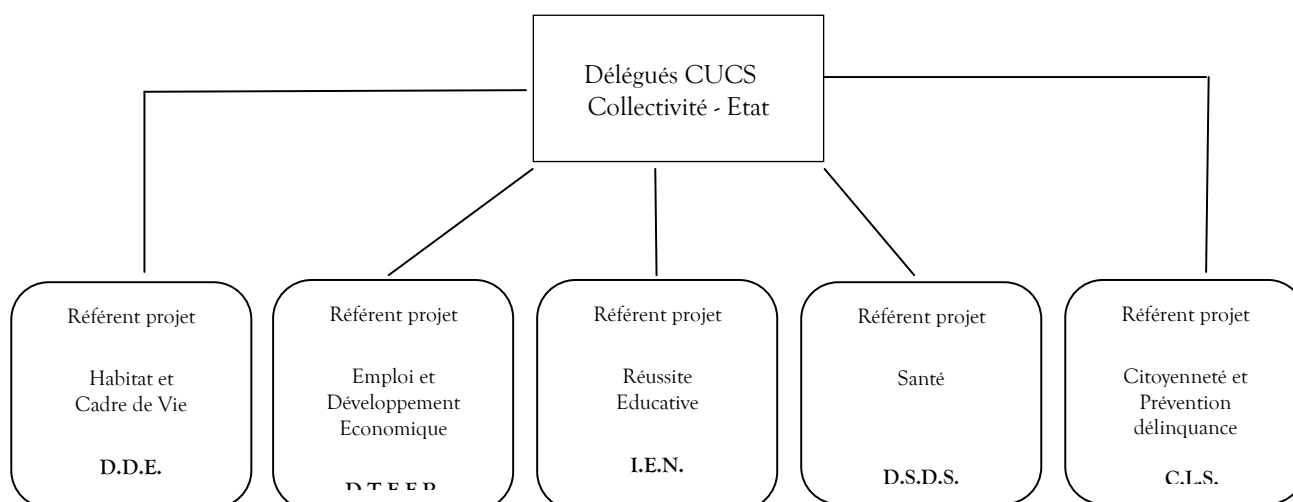
- Animateur de son axe thématique et de la totalité des orientations qui en découlent sous l'autorité de leur hiérarchie administrative
- Repère les moyens budgétaires de droits communs existants et étudie les possibilités d'orientation ou de redéploiement de moyens humains
- Chargé de la mobilisation et du soutien aux acteurs
- Définit et propose les conditions de mise en œuvre des actions
- Participe au suivi et à l'évaluation de toutes les actions dans ses différentes dimensions stratégiques et opérationnelles, territoriales et thématiques.
- Accompagne et assiste les délégués

Pour une meilleure ingénierie des actions mobilisant les moyens de droit commun, il conviendrait de :

- mener une analyse critique préalable
- recenser les outils et moyens existants
- retenir un outil
- définir un cahier des charges en y incluant les modalités d'évaluation
- lancer un appel à projet
- établir un planning et assurer le suivi la mise en oeuvre

Opérateurs et porteurs de Projets

Les associations de terrains et autres organismes concernés par les axes seront les partenaires privilégiés pour la conduite des actions en cohérence avec la politique d'ensemble définie par le Comité de Pilotage.



Participants aux ateliers

Volet Habitat et Cadre de Vie

Mme **CHEMIER Anne**
Mme **GORIZIA Isabelle**
M. **MACCOW Félicien**
Mme **JACQUES Marie-Claude**
M. **DUVAL Jacques**
Mme **FLEURANTIN Léante**
Mme **CARLTON Evelyne**
M. **TROULLIER Bernard**
Mme **ELLIS Brenda**
M. **Bruno SALONDY**

SIKOA
SEMSAMAR / RHI
Mairie de Saint Martin
Ass. Les Surettes
SEMSAMAR
Ass. La Sucrierie
Ass. La Ravine Colombe
Ass. La Ravine Colombe
Services Techniques de la Mairie de St Martin
Réfèrent Projet - DDE

Volet Santé

Mme **MAHE-SEGUELA Catherine**
Mme **ADOLPHE Natacha**
M. **NUTY Pierre**
Mme **LEE Maggy-Thé**
M. **GIRONDIN Fred**
Mme **JACOB Evelyne**
Mme **KARAM Ketty**
Mme **Monique ALBINA**
M. **COUCHY**
M. **BARLERIN Stéphane**

Médecin PMI
Puéricultrice PMI
Directeur du Centre Hospitalier de St Martin
Infirmière Scolaire
C.A.F.
C.C.A.S
Ass. Liaisons Dangereuses
C.A.F - Conseillère Economique et Familiale
Sécurité Sociale
Réfèrent Projet - DS DS

Volet Emploi et Développement Economique

Mme PINEAU Corine	Mission Locale
M. DEGRAS Jean-Claude	A.N.T
M. CARVIGANT Hubert	Service Economique de la Mairie de Saint Martin
Mme FREEDOM Aline	Mairie de Saint Martin
Mme Jessy DAUBADOUR	ANPE St Martin
M. Dominique BLANCHARD	ANPE St Martin
M. Jean Luc BELIN	Initiatives Saint Martin
M. Hénoc PATRICK	Mission Locale - ADI
Mme DANDO Stéphanie	Référent Projet - DTEFP

Volet Citoyenneté et Prévention de la Délinquance

M. THEVENET Jean-Marie	BPDJ – Gendarmerie
M. LEBAUT Roger	PJJ
M. GUMBS Frantz	Lycée Polyvalent des Iles du Nord
Mme France Térésa	Ass. Femme de Valeur
Mme ZENON Jeanne	SIGPA/Mont des Accords
Mme BRAUN Géraldine	Gendarmerie
M. NORBILUS Ulrick	Ass.Les immigrés Haïtiens
Mme JACQUES Marie-Claude	Ass.Génération Outre-Mer
M. VIGNAL Alex	Référent Projet - CLS

Volet Réussite Educative

Mme HANSON Aline	Ecole Primaire de Sandy Ground
Mme PRUDENT Joselyne	Ecole Nina DUVERLY
M. VILIER José	Ecole Hervé WILLIAMS 2
Mme GANE-DESJARDINS Katia	Ecole Maternelle de Grand Case
Mme BERTI Nicole	Ass. POSITIVISME
Mme PAINES-MARKS Sandrine	ANPE
Mme FLEURANTIN Léante	Ass. Solidarité haïtienne
M. DUVAL Jacques	SEMSAMAR
Mme OGOUNDELE-TESSI Marthe	Mairie de Saint Martin
M. DELEPINE Patrick	CEFORM
Mme ANDREW Yolène	Ecole Maternelle de Quartier d'Orléans
M. ERHARD Jocelyn	Collège Mont de Accord
Mme PIERRE-BOISDUR Marie Line	Référent Projet--IEN